

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature d'un devis pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 du service randonnée

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-CC-035 en date du 29 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Vu le budget primitif principal 2026 ;

Considérant que le véhicule actuel 4x4 du service randonnée présente des dysfonctionnements ;

Considérant la nécessité de remplacer le véhicule actuel pour les besoins du service ;

Considérant l'offre des sociétés TRANS SERVICES et SAINT-FLOUR AUTOS ;

Considérant l'offre de la société TRANS SERVICES ;

Considérant que les crédits sont prévus au budget primitif principal 2026, dépense d'investissement, opération n°161 – Acquisition de matériels chapitre 21 – Immobilisations corporelles, article 21828 – Autres matériels de transports ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer un devis pour l'acquisition d'un véhicule 4x4 de marque ISUZU DMAX CREW SOLAR d'occasion avec la société TRANS SERVICES, située ZI le Martinet 15300 MURAT, pour un montant HT de 29 000 € soit 29 282 € TTC (frais de carte grise inclus) ;

Article 2 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 3 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

